



COMPTE RENDU DU 2ème CONSEIL D'ECOLE
ANNE FRANK Année Scolaire 2013/2014
Le 17 février 2014

Enseignants présents : Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Mireille RICARD, Adeline LOUGARRE, Jean-Marc SUTTO, Sandrine ROQUES, Véronique BOUILLON, Pascal JECHOUX, Virginie ZAGZOULE. **Représentante ATSEM :** Nadège BARTHES. **Représentants Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires), Fabrice HATTRY (Bureau des Affaires scolaires). **Représentante ALAE :** Alexandra DELET (directrice). **Parents d'élèves :** Adeline PERROTIN, Amandine COMMERY, Marie-Noëlle PAILLAS, Nathalie ASTRIDGE, Marie MOUREU, David NADAUD, Delphine CAMES, Virginie SAINT-MARTIN. **Représentant de la Direction Départementale de l'Education Nationale (DDEN) :** Pierre DUCASSE.

Ordre du jour:

- I-Sécurité et conditions de travail
- II-PPMS
- III-Sorties et fin d'année
- IV-Demandes à la mairie
- V- Questions des parents

I SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Suite au passage du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail, Mme Ladevèze a dressé un état des lieux des entrées et sorties de l'école sur une journée.

Ecole maternelle Anne Frank		Année scolaire 2013-2014	
Transitions Ecole Alae Familles			
Horaires	Entrées et sorties de l'école	Remarques	Commentaire
7h30-8h35	Temps ALAE - Entrée des parents par le portail avenue du Courdè.	A 8h35, le portail de l'Alae avenue du Courdè devrait être fermé à clé : les parents ne rentrent plus par là.	
8h35-8h45	Ouverture du portail côté salle polyvalente. Entrée des parents avec les enfants dans l'école. Les Atsem vont chercher les enfants à l'Alae et les amènent en classe.	Il y a beaucoup de mouvement dans l'école. Un EVS depuis janvier reste au portail et le ferme à 9h.	Responsabilité des enseignants de 8h35 à 12h
8h45-12h	Temps de l'ECOLE	Les retardataires entrent par l'avenue du Courdè. Allées et venues des parents, des professionnels pour les rééducations. Les portails sont fermés à clé. Toute personne qui entre pour l'entretien se présente auprès du directeur.	Nécessité de limiter les personnes dans l'école.
12h	Sortie des enfants de la classe : soit avec l'Atsem qui les accompagne à la cantine, soit remise aux animateurs, soit remise aux parents pour ceux qui mangent à la maison. Temps d'attente le temps que tous les enfants soient confiés.	Les 3 trajets se croisent. Le portail côté salle polyvalente est fermé à 12h15 par l'EVS.	Les enseignants n'ont pas à assurer la sortie. Pourtant, ils le font à midi et à 15h45.
12h-13h35	Temps ALAE - Cantine		
13h35-13h45	Remise des enfants aux enseignants dans la cour s'il fait beau, dans la salle de motricité s'il pleut. Ouverture du portail côté salle polyvalente.	4 enseignants sont de service qui accueillent enfants au retour de la maison. Les enfants restent dans la cour ou sont amenés à la sieste par les enseignants. Le portail de l'Alae avenue du Courdè doit être fermé à clé.	Présence et ponctualité nécessaires pour les enseignants.
13h45-15h45	Temps de l'ECOLE	Les portails sont fermés à clé.	Responsabilité des enseignants de 13h35 à 15h45.
15h45	Sortie des classes : ouverture du portail côté salle polyvalente par un enseignant, entrée des parents. Remise des enfants soit à leurs parents, soit aux animateurs.	Croisement des enfants qui partent, qui restent. Fermeture du portail par un enseignant 15 mn après.	Les enseignants n'ont pas à assurer la sortie ni la fermeture du portail. Ils ne doivent pas non plus laisser les enfants en classe, seuls avec l'Atsem.
15h45-19h	Temps ALAE	Entrée des parents par le portail avenue du Courdè.	

A partir du constat de fonctionnement jusqu'à ce jour, on remarque que les entrées différentes pour l'école et l'Alae permettent de réguler le flot de personnes, de faciliter les déplacements pour les poussettes, par contre les sorties différentes posent souci puisqu'il ne peut y avoir quelqu'un présent. La question se pose alors de transférer la sortie à l'Alae aussi bien à midi qu'à 15h45.

Grâce à ce tableau, on se rend compte que des entrées et sorties de personnes se produisent toute la journée. Depuis l'arrivée d'un EVS sur l'école en janvier, les entrées et sorties du matin et du midi sont sécurisées côté cour. Mais il reste encore des solutions à trouver sur les autres moments de la journée et les autres portes.

Mme Ladevèze a rédigé un rapport intitulé « Conditions d'accueil des enfants et conditions d'enseignement à l'école maternelle Anne Frank » qui met l'accent sur ces problèmes de sécurité dus à la multiplication des portes d'entrées, cette année sur l'école. La mairie n'a pas anticipé tous les risques liés aux travaux et à l'installation d'ALGECO de l'autre côté de l'école. On y retrouve aussi les conditions d'enseignement difficiles à cause d'un manque de place (salles de sieste, local de rangement, salle d'activités, salle de réunion...).

Après lecture de ce rapport une discussion animée s'engage entre les parties. Les parents exhortent la mairie à plus d'anticipation sur les problèmes, ce qui n'est pas le cas actuellement (par exemple la pose d'un loquet de sécurité demandé par les parents élus au 1^{er} Conseil d'Ecole en novembre, qui n'a été posé qu'en février suite à un incident).

II PPMS

Comme demandé par les parents lors du premier conseil d'école, un exercice de confinement sera effectué le 16 mai. Les parents remercient les enseignants car c'est un gros travail que l'organisation de cet exercice. Vu les effectifs importants cette année, la zone de confinement sera agrandie et cet exercice permettra de constater en conditions « réelles » la pertinence du choix de la nouvelle salle. La mairie pourra alors entamer les démarches pour d'éventuels travaux de mise aux normes.

III SORTIES ET SPECTACLES DE FIN D'ANNEE

Au moment du Conseil d'Ecole, les enseignants n'avaient pas encore décidé de leurs sorties de fin d'année.

Depuis, le carnaval a eu lieu le 21 mars, et les parents présents ont pu découvrir les magnifiques déguisements sur le thème « les chapeaux » confectionnés en classe, avec la participation des animateurs de l'ALAE.

Dates à retenir : Fête de la musique le 20 juin au matin, kermesse le 4 juillet à partir de 17 heures.

IV DEMANDES À LA MAIRIE

A l'extérieur de l'école :

- cour de l'école : placer une étagère pour poser une pharmacie à l'extérieur — refixer les planches au banc- réalisation d'un chemin dans la zone verte (classes de V.BOUILLON et P.JECHOUX) afin de pouvoir accéder dans la cour par le portail.

A l'intérieur :

Repeindre l'école et les classes

Les classes :

- classe Virginie ZAGZOULE (n°2) : porte en accordéon entre les deux classes à réparer – mettre une étagère au-dessus du bureau de l'Atsem (derrière les casiers) 1,05 x 32 cm, à 40 cm du bureau.
- classe Véronique BOUILLON (n°6) : crochets pour tendre des fils dans le couloir- repeindre l'étagère du couloir.
- classe Pascal JECHOUX (n° 5) : panneau en liège au-dessus de l'étagère du couloir – placer 2 étagères au dessus du meuble à casiers.
- classe Sandrine ROQUES (n°4) : vérifier les porte-manteaux qui sont cassés.
- classe Mireille RICARD (n°1) :- sol très abîmé à refaire – pose d'étagères (coin Atsem : derrière la porte pour remplacer le vieux meuble)- repeindre l'entrée de la classe- repeindre les bancs.
- classe MN LADEVEZE (n°3) : meuble pour ranger les livres – étagères -
- classe JM SUTTO (n°8) : changer les rideaux – fixer un support pour le lecteur CD au mur.
- classe A LOUGARRE (n°9) : replacer les étagères où elles étaient.

Le bureau :

Placer le fil reliant le modem et l'ordinateur du bureau de façon définitive. Il n'y a plus de problème de connexion depuis qu'il y a le fil. Prévoir un bureau, un fauteuil.

La salle des maîtres :

Prévoir un tableau blanc

La salle de motricité : revoir les tringles rideaux de la salle motricité (surtout celle de la porte d'entrée actuelle)-rangement supplémentaire dans la tisanerie pour ranger du matériel de cuisine, (peu accessible dans les placards fermés de la salle de motricité)

Le bloc sanitaire (bloc près de la BCD, près des classes 5 et 6) :

Fixer un miroir au mur – baisser la douche et placer un rideau – prévoir des serviettes – carrelage au dessus du lavabo.

V QUESTIONS DES PARENTS

Question aux enseignants

- APC : Quels sont vos critères de constitution des groupes pour chaque classe ?

Le seul critère est que tous les enfants bénéficient de ce temps d'APC au moins une fois dans l'année scolaire. Seuls les élèves de petite section de MN.LADEVEZE et P.JECHOUX ne sont pas sollicités pour les APC pour l'instant. Il est demandé aux enseignants d'afficher le planning des groupes d'APC à l'entrée de leur classe, pour rappel aux parents.

Questions à la mairie

- 1-Nous avons appris que les ATSEM s'absentaient régulièrement de leur poste de travail (5 fois depuis septembre) pour des réunions, vœux du maire, etc... sans que les enseignants en soit avertis suffisamment à l'avance. Comment est-ce possible ?
Ne pensez-vous pas qu'il serait bon d'optimiser la communication et la coordination entre tous les acteurs de la vie scolaire, pour le bien-être de tout le monde ?
Mr HATTRY, responsable hiérarchique des ATSEM, intervient sur le fait que les réunions font partie du travail des ATSEM, et qu'il cherche à les organiser sur les temps qui lui semblent les moins perturbants pour la vie de l'école. Les parents font remarquer que le problème n'est pas que les ATSEM se réunissent... et que visiblement certaines périodes de réunions ne sont pas bien choisies par rapport au fonctionnement de l'école, puisqu'il y a eu des problèmes d'organisation cette année. Les enseignants mettent l'accent sur l'importance de discuter en amont pour trouver le temps le moins contraignant pour la vie des classes.
- 2-Les travaux simultanés de la cantine et des logements ont supprimé un nombre important de places de parking. Le stationnement devant l'entrée de l'école devient anarchique ; il est donc difficile de circuler en respectant pleinement la sécurité des enfants. * Serait-il possible dans un premier temps de demander aux entreprises du chantier « cantine/CLAE » de se garer ailleurs (par exemple derrière la salle polyvalente) au moins sur les périodes charnières d'entrée/sortie d'école. * Dans un deuxième temps, quelles solutions envisagez-vous pour remédier à ce problème de stationnement sur le long terme.
Dans l'immédiat, Melle LOMBARD fait remonter la remarque à la personne responsable de la coordination des entreprises à la mairie. Concernant le nombre de places de stationnement à l'avenir, la mairie avait anticipé le problème, en demandant au promoteur construisant les logements de créer 50 places de parking publiques devant les bâtiments.
- 3-Vu les prévisions d'effectifs sur l'école l'année prochaine, il semble possible d'imaginer la création d'une nouvelle classe. Alors qu'il manque déjà des places de sieste depuis 2 ans, avez-vous réfléchi à l'utilisation des locaux pour permettre aux enfants de dormir ?
Depuis plusieurs années, les parents demandaient la création d'un escalier d'évacuation pour permettre la mise aux normes du RASED en « accueil de groupes ». Lors du dernier débat d'orientation budgétaire, Melle LOMBARD a proposé la construction de cet escalier pour un montant de 30000€. Cet aménagement permettra de faire dormir des enfants à l'étage de l'école. Les parents remercient Melle LOMBARD pour cet effort, tout en faisant remarquer que le problème des siestes n'est réglé qu'en partie, et qu'il faudra trouver d'autres solutions...
- 4-Combien y a-t-il d'enfants dans l'école qui ont bénéficié d'une dérogation pour être scolarisés à L'Isle Jourdain ? Pouvez-vous nous rappeler en quoi consistent ces dérogations, et sur quels critères sont-elles accordées ?
Des dérogations pour l'accueil d'enfants d'autres communes existent. Les demandes sont faites par les parents (par exemple des familles qui résident sur une commune et dont les parents travaillent sur une autre commune). La commune accueillante octroie ces dérogations en fonction des effectifs dans les écoles. Une participation financière est demandée par la commune accueillante à la commune d'origine. L'Isle Jourdain est une commune accueillante, mais des communes alentours accueillent aussi des enfants originaires de L'Isle Jourdain.

Questions à l'ALAE

- 1-Pour rappel : Quand et comment sont faits les appels sur les temps TAP et /ou CLAE ?
Le matin, les animateurs(trices) ont une feuille de présence. Un appel est fait à 8h20 avant de confier les enfants aux ATSEM.
Le midi, une nouvelle organisation est en place depuis février : sur le listing des enfants de leur classe, les enseignants notent les enfants qui partent avec leurs parents et remettent le listing au CLAE.
Le soir, un appel est fait à 16H. Les parents signent le registre d'émargement quand ils passent par l'ALGECO (même en sortie d'APC). La directrice se sert alors de ce registre pour pointer les absents.

Les parents et les enseignants font remarquer que les systèmes de « comptage des absents » pratiqués le midi et le soir sont trop compliqués et surtout trop aléatoires. Il suffit qu'un enseignant oublie de noter un enfant parti le midi ou qu'un parent ne signe pas la feuille d'émargement, pour que le nombre d'enfants présents soit erroné. Les parents font encore une fois part de leur inquiétude quant à la sécurité...comment savoir de façon certaine si un enfant est présent dans l'école ou pas à un instant donné ?
- 2-Pouvez-vous nous affirmer que vous couvrez systématiquement les enfants quand ils sortent, même si ce n'est que pour traverser entre l'école et l'ALGECO ? En effet, des parents nous ont fait remonter qu'ils récupéraient leurs enfants peu ou pas couverts le soir. C'est d'autant plus troublant que nous en avons parlé au 1^{er} Conseil d'Ecole.
La directrice du CLAE confirme que les enfants sont couverts avant de sortir. Par contre, en fonction du temps et si les enfants sont trop couverts, les animateurs(trices) prennent l'initiative d'enlever une épaisseur aux enfants. Il arrive aussi que les enfants se déshabillent tous seuls.
En début d'année, les enfants prenaient leurs manteaux avec eux au CLAE, mais suite à plusieurs manteaux rendus tachés aux parents (les activités manuelles peuvent laisser des traces...) les animateurs(trices) avaient pris la décision de ne plus amener les affaires avec les enfants. Les manteaux restaient donc accrochés devant les classes. Mais aujourd'hui, face au mécontentement de nombreux parents, la directrice du CLAE décide de revenir à l'ancienne « formule » quitte à rendre des manteaux salis...

Le Conseil d'Ecole se clôture à 20h30.

Si vous souhaitez recevoir par e-mail les prochains comptes-rendus des conseils d'école, veuillez écrire un mail à fcpeislejourdain@free.fr en indiquant dans le sujet du mail : Maternelle Anne Frank – Conseil d'école format électronique.

<http://fcpeislejourdain.free.fr/>